



## Editorial

Dans ce deuxième numéro de l'année 2012, à la suite de la tenue de la 36<sup>ème</sup> session du Comité du patrimoine mondial à Saint-Petersbourg, nous faisons une nouvelle fois la part belle au patrimoine mondial et à l'actualité des biens inscrits - dont désormais les quatre sites miniers majeurs de Wallonie - ou candidats à l'inscription.

Certes, il y a toujours des motifs de se réjouir de nouvelles telles que la restauration de la villa Tugendhat à Brno (République tchèque), mais force est de constater que les nouvelles relatives au patrimoine mondial peuvent laisser perplexe quant au traitement réservé au patrimoine ou à l'usage qui en est fait ... et ce partout dans le monde sans distinctions.

Il est notamment question des tensions diplomatiques relatives à la récente inscription de la basilique de la Nativité à Bethléem en Palestine, pomme de discorde

entre cette dernière et Israël, des destructions du patrimoine de Tombouctou (Mali) perpétrées par les troupes islamistes d'Ansar Dine, ou encore des projets urbanistiques et de gratte-ciels à Liverpool et Londres (Royaume-Uni) ainsi qu'à Séville (Espagne) et leurs impacts sur les biens inscrits situés à proximité.

Ce numéro exclusivement international sera très prochainement suivi d'un numéro qui se centrera sur les actualités de notre association au cours du premier semestre 2012.

Bonne lecture!

Pour le Conseil d'administration,

Jean-Sébastien Misson  
Coordinateur du bulletin de liaison  
[jsmission@gmail.com](mailto:jsmisson@gmail.com)

## Patrimoine mondial

### *40<sup>ème</sup> anniversaire de la Convention du patrimoine mondial*

Adoptée en 1972, la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel fête cette année son quarantième anniversaire. A cette occasion, l'UNESCO projette une année d'événements exceptionnels organisés dans les cinq régions du monde. Les événements prévus - ateliers, conférences, réunions d'experts, forums de jeunes, ... - visent tous à rappeler combien la Convention a aidé à reconnaître et à protéger le patrimoine naturel et culturel de valeur universelle exceptionnelle et à offrir à tous les habitants de la planète la chance de s'investir directement.

<http://whc.unesco.org/fr/40ans>  
<http://whc.unesco.org/uploads/activities/documents/activity-664-1.pdf>

Toujours dans le cadre du 40<sup>ème</sup> anniversaire, le Centre du patrimoine mondial et HISTORY ® (<http://www.history.com>) se sont associés depuis l'automne 2011 pour améliorer la sensibilisation à la préservation du patrimoine mondial. Dans le cadre de ce partenariat, HISTORY apportera une contribution

financière ainsi que son expertise en termes de production audiovisuelle pour une période de trois ans. Les objectifs sont d'augmenter la visibilité des célébrations du 40<sup>ème</sup> anniversaire de la Convention du patrimoine mondial et d'élaborer de nouveaux programmes de collecte de fonds et de nouveaux partenariats. L'initiative comprend également la mobilisation de nouvelles sources de financement pour les sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, et la création d'activités de sensibilisation du public sur la nécessité de conserver ces sites à travers le monde. HISTORY financera entièrement la production du matériel de sensibilisation, y compris des ressources pédagogiques, ainsi que des bulletins électroniques et d'une série de messages d'intérêt public qui seront diffusés aux Etats-Unis sur HISTORY International ® et sur les canaux HISTORY dans le monde, atteignant plus de 300 millions de foyers, dans plus de 150 pays et 35 langues.

<http://whc.unesco.org/fr/actualites/793>

La session s'est tenue à Saint-Petersbourg (Fédération de Russie) du 24 juin au 6 juillet 2012, sous la présidence de S.E. Mme Eleonora Mitrofanova, ambassadrice et déléguée permanente de la Fédération de Russie auprès de l'UNESCO.

Les Etats parties actuellement membres du Comité du Patrimoine mondial sont : l'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Allemagne, le Cambodge, la Colombie, les Émirats arabes unis, l'Estonie, l'Éthiopie, la Fédération de Russie, la France, l'Inde, l'Iraq, le Japon, la Malaisie, le Mali, le Mexique, le Qatar, le Sénégal, la Serbie, la Suisse et la Thaïlande.

Parmi les nombreuses décisions prises lors de cette session, les plus attendues sont évidemment celles relatives aux inscriptions sur la Liste du patrimoine mondial. Celles relatives à la Liste du patrimoine mondial en péril et au suivi de l'état de conservation des biens déjà inscrits ne sont pas moins importantes.

### Liste du patrimoine mondial

Sur les 36 dossiers de candidatures introduits, auxquels se sont ajoutés deux dossiers urgents - la Grotte Chauvet à Vallon-Pont-d'Arc (France) et le lieu de naissance de Jésus : l'église de la Nativité et la route de pèlerinage, Bethléem (Palestine) -, le Comité du patrimoine mondial a délibéré positivement en faveur de 26 biens.

<http://whc.unesco.org/fr/actualites/903>

<http://whc.unesco.org/fr/nouveauxbiens/>

#### Biens naturels :

- le site fossilifère de Chengjiang (Chine) ;
- le Tri-national de la Sangha (République du Congo, Cameroun et République centrafricaine) (renvoyé en 2011 - voir Bulletin n° 41) ;
- le parc naturel des colonnes de la Lena (Fédération de Russie) ;
- les Ghâts occidentaux (Inde) ;
- les lacs d'Ounianga (Tchad).

#### Bien mixte :

- le lagon sud des Iles Chelbacheb (Les Palaos)

#### Biens culturels :

- l'opéra margravial de Bayreuth (Allemagne) ;
- les activités perlières, témoignage d'une économie insulaire (Bahreïn) ;
- les sites miniers majeurs de Wallonie (Belgique) ;
- Rio de Janeiro, paysages cariocas entre les montagnes et la mer (Brésil) ;
- le paysage de Grand-Pré (Canada) ;
- le site de Xanadu (Chine) ;
- la ville historique de Grand-Bassam (Côte d'Ivoire) ;
- le bassin minier du Nord-Pas de Calais (France) ;
- le paysage culturel de la province de Bali : le système

des subak en tant que manifestation de la philosophie du Tri Hita Karana (Indonésie) ;

- les sites de l'évolution humaine du Mont-Carmel : les grottes Nahal Me'arot/Wadi el-Mughara (Israël) ;
- Masjed-e Jame' d'Ispahan (République islamique d'Iran) ;
- Gonbad-e Qabus (République islamique d'Iran) ;
- le patrimoine archéologique de la vallée de Lenggong (Malaisie) ;
- Rabat, capitale moderne et ville historique : un patrimoine en partage (Maroc) ;
- le lieu de naissance de Jésus : l'église de la Nativité et la route de pèlerinage, Bethléem (Palestine) ;
- la ville de garnison frontalière d'Elvas et ses fortifications (Portugal) ;
- le Pays Bassari : paysages culturels Bassari, Peul et Bédik (Sénégal) ;
- le patrimoine du mercure. Almadén et Idrija (Slovénie/Espagne) ;
- les fermes décorées de Hälsingland (Suède) ;
- le site néolithique de Çatal Höyük (Turquie).

Parmi toutes ces décisions, notons que neuf d'entre elles ont été prises à l'encontre des recommandations des organes consultatifs, l'ICOMOS et l'IUCN.

<http://whc.unesco.org/archive/2012/whc12-36com-8B-fr.pdf> - pp. 5 et 6.

Pour quatre de ces nouvelles inscriptions, il s'agit d'une première pour leur pays : le Tchad, la République du Congo, les Palaos et la Palestine.

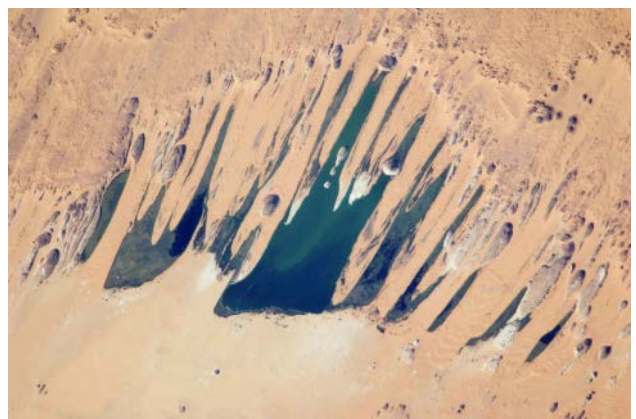
*Les descriptions suivantes reprennent en tout ou en partie les notices publiées sur le site internet du Centre du patrimoine mondial.*

<http://whc.unesco.org>

#### Lacs d'Ounianga (Tchad)

<http://whc.unesco.org/fr/list/1400>

Le site comprend 18 lacs interconnectés situés dans le désert du Sahara, dans la région d'Ennedi. Il s'agit d'un large complexe de lacs (62.808 hectares) dans un environnement hyperaride et d'un paysage naturel exceptionnel qui doit sa beauté à la variété des formes et des couleurs.



Les lacs d'Ounianga (Tchad) vus depuis la station spatiale internationale (2009)  
Cliché : NASA via WikiCommons

Trinational de la Sangha (République du Congo, Cameroun et République centrafricaine)

<http://whc.unesco.org/fr/list/1380>

Situé dans le nord-ouest du bassin du Congo, au point de rencontre de la République du Congo, du Cameroun et de la République centrafricaine, le site comprend trois parcs nationaux contigus, couvrant une superficie totale de 750 000 hectares, très peu affectés par l'activité humaine. On y trouve l'ensemble du spectre des écosystèmes de forêts tropicales humides.

Lagon sud des îles Chelbacheb (Les Palaos)

<http://whc.unesco.org/fr/list/1386>

Ce site de 100 200 hectares compte 445 îlots calcaires inhabités. D'origine volcanique, ils ont souvent la forme de champignons entourés de lagons couleur turquoise et de récifs coralliens. La beauté du site est renforcée par un système complexe de récifs comptant 385 espèces de coraux et différents types d'habitat. Ces derniers hébergent une grande variété de plantes, d'oiseaux et d'animaux. Le site représente la plus grande concentration de lacs marins du monde.

Lieu de naissance de Jésus : l'église de la Nativité et la route de pèlerinage, Bethléem (Palestine)

<http://whc.unesco.org/fr/list/1433>

L'inscription de ce bien a été demandée en urgence par l'Etat palestinien arguant du délabrement et de la dégradation de l'ensemble architectural et laissant sous-entendre qu'ils étaient le fait des forces israéliennes, ce que Israël a contesté tout en n'émetant aucune objection à l'inscription du bien. C'est donc dans un climat diplomatique tendu et malgré les recommandations négatives des experts de l'ICOMOS, que le Comité du patrimoine mondial a statué - à 13 voix contre 6 et 2 abstentions - en faveur de l'inscription du bien sur la Liste du patrimoine mondial. A noter d'ailleurs que le bien a concomitamment été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril. Cette inscription contrarie à la fois Israël et les Etats-Unis, tout comme l'entrée de la Palestine à l'UNESCO en octobre 2011.

*Le Monde* - 16 juin 2012, 1<sup>er</sup> juillet 2012, 3 juillet 2012

*Le Figaro* - 22 juin 2012 et 29 juin 2012

*Le Soir* - 29 juin 2012

*La Libre Belgique* - 7 et 28 juin 2012

*Corriere della Sera* - 29 juin 2012

*The Guardian* - 27 et 29 juin 2012

Patrimoines miniers belge et français

Après avoir été différé en 2010, l'examen de la candidature belge de quatre "**Sites miniers majeurs de Wallonie**" a cette fois convaincu le Comité du patrimoine mondial (<http://whc.unesco.org/fr/list/1344>). Les sites de Blegny-Mine, du Bois du Casier, de Bois-du-Luc et du Grand-Hornu sont désormais inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, rejoignant les dix autres biens que comptait déjà la Belgique. <http://whc.unesco.org/fr/etatsparties/be>

*Le Soir* - 25 juin, 2, 3 et 4 juillet 2012

*La Libre Belgique* - 2 juillet 2012



Cour ovale du Grand-Hornu (Belgique - Hainaut)

Cliché : Ines Saraiva (2012) via WikiCommons

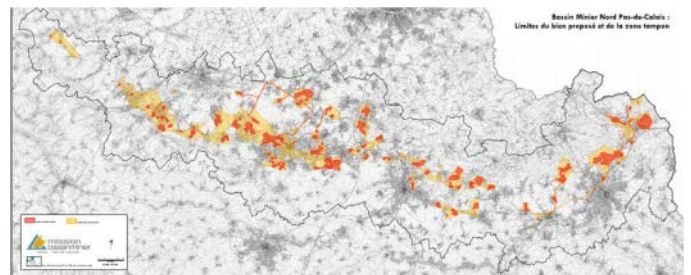
Parallèlement, la candidature française "**Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais**" a également remporté les suffrages du Comité du patrimoine mondial (<http://whc.unesco.org/fr/list/1360>), couronnant de succès un dossier initié il y a dix ans. Sur 120 kilomètres de long, 87 communes, 17 fosses, 21 chevalements, 51 terrils, 3 gares, 124 cités, 38 écoles, 26 édifices religieux, des salles des fêtes ou encore 4.000 hectares de paysage sont concernés par cette inscription. Ce bien constitue le 38<sup>ème</sup> bien français inscrit sur la Liste du patrimoine mondial. <http://whc.unesco.org/fr/etatsparties/fr>

*Le Figaro* - 20 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2012

*Le Monde* - 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2012

<http://www.bmu.fr/>

<http://www.atlas-patrimoines-bassin-minier.org/>



Cartographie du Bassin minier Nord-Pas de Calais

# Patrimoine mondial

## 36<sup>ème</sup> session du Comité du patrimoine mondial (suite)

### Liste du patrimoine mondial en péril

Avant cette session du Comité du patrimoine mondial, la Liste du patrimoine mondial en péril comptait 35 biens. Avec deux retraits et cinq inscriptions, elle comprend aujourd'hui 38 biens.

#### Retraits :

##### Fort et jardins de Shalimar à Lahore (Pakistan)

<http://whc.unesco.org/fr/list/171/>

Des mesures appropriées ont été prises pour lever la menace qui pesait sur les magnifiques palais, mosquées et jardins de Lahore, d'après le Comité du patrimoine mondial qui avait inscrit ce témoignage exceptionnel de la civilisation moghole sur la Liste du patrimoine mondial en 1981. Des problèmes liés notamment au développement urbain ont valu l'inscription de ce site sur la Liste du patrimoine mondial en péril en 2000, à la demande du gouvernement pakistanais.

<http://whc.unesco.org/fr/actualites/891>

#### Voir aussi :

<http://mughalgardens.org/html/shalamar.html>



Les jardins de Shalimar  
Cliché : Wisésabre (février 2007) via WikiCommons

##### Rizières en terrasses des cordillères des Philippines

<http://whc.unesco.org/fr/list/722/>

Ce bien a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1995 comme un paysage culturel exceptionnel ayant évolué sur deux millénaires. Le site avait été placé sur la Liste du patrimoine en péril en 2001, à la demande de l'Etat philippin, en raison des menaces pesant sur son existence et qui exigeaient le développement d'une meilleure gestion et d'une meilleure planification.

<http://whc.unesco.org/fr/actualites/891>

*Le Soir - 27 juin 2012*

#### Ajouts :

##### Lieu de naissance de Jésus : l'église de la Nativité et la route de pèlerinage, Bethléem (Palestine)

Cfr supra

##### Fortifications de la côte caraïbe du Panama : Portobelo, San Lorenzo (Panama)

<http://whc.unesco.org/fr/list/135/>

Le site, qui se compose d'une série de fortifications, est un magnifique exemple de l'architecture militaire des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles construite sur la côte caraïbe du Panama pour protéger le grand commerce transatlantique.

Le Comité a considéré que le site, inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1980, se dégrade à un point tel que cela pourrait remettre en cause la valeur universelle exceptionnelle pour laquelle il a été inscrit.

Pendant plus d'une décade, le Comité a réclamé que des mesures soient prises pour préserver le site. Le Comité a souligné l'appel lancé au Panama pour mener à bien une évaluation des risques pesant sur la structure du site et pour renforcer les murs, les batteries et les plateformes des forts. D'autres mesures ont été demandées comme le développement d'un plan de conservation exhaustif et l'arrêt de l'empiètement urbain sur le bien. L'absence de financement pour la protection du site est source d'inquiétude.

<http://whc.unesco.org/fr/actualites/892>



Batterie d'artillerie du fort de Santiago à Portobelo (Panama)  
Cliché : Kiam-shim ((septembre 2009) via WikiCommons

### Tombeau des Askia et Tombouctou (Mali)

<http://whc.unesco.org/fr/list/1139>

<http://whc.unesco.org/fr/list/119>

Le Comité du patrimoine mondial a accepté la demande formulée par le gouvernement du Mali d'inscrire Tombouctou (inscrite en 1988) et le Tombeau des Askia (inscrit en 2004) sur la Liste du patrimoine mondial en péril.

Cette décision intervient suite aux menaces que font peser les troupes islamistes occupant la région depuis fin mars 2012, sur les monuments emblématiques de Tombouctou, les mausolées de 17 saints musulmans et trois mosquées historiques de la ville, mais aussi sur de nombreux manuscrits qui témoignent du rayonnement intellectuel et religieux de la ville de tradition soufi. Les intégristes salafistes d'Ansar Dine considèrent comme idolâtrie hérétique les cultes rendus par les musulmans africains à des intercesseurs.



Cour de la mosquée Djingareiber  
Cliché : Ka Tezniek (janvier 2005) via WikiCommons

Suite à l'inscription des sites maliens sur la Liste du patrimoine mondial en péril, les forces islamistes sont passées aux actes, détruisant plusieurs mausolées concernés et s'attaquant même à l'une des mosquées.

Les déclarations du groupement Ansar Dine sont sur ce point édifiantes et sans équivoque :

"*Tout ça, c'est haram (interdit). L'Unesco, c'est quoi?*"

"*Il n'y a pas de patrimoine mondial. Ça n'existe pas. C'est pour nous les musulmans. Les cafres (infidèles) ne doivent pas se mêler de nos affaires.*"

"*Le seul tribunal que nous reconnaissons, c'est le tribunal divin de la charia. La destruction est un ordre divin.*"

"*Nous allons tout détruire, même si les mausolées sont à l'intérieur des mosquées, et après nous allons détruire les mausolées qui sont dans la région de Tombouctou.*"

"*Nous sommes contre le tourisme. Ils encouragent la débauche.*"



Ces destructions ont suscité l'indignation de la communauté internationale, du gouvernement malien et de la population même de Tombouctou qui tente de s'organiser pour ne pas voir disparaître son patrimoine sous les coups de pioche des islamistes.

En 2010 et 2011 en Somalie, les islamistes Shebabs, alliés d'Al Qaïda, avaient déjà procédé à la destruction de nombreux mausolées de mystiques soufis.

Des agissements qui rappellent avec effroi la destruction des bouddhas de Bamyân en Afghanistan en 2001 sous les tirs de mortiers des talibans.

<http://whc.unesco.org/fr/actualites/865/>

[http://whc.unesco.org/fr/actualites/877](http://whc.unesco.org/fr/actualites/877/)

[http://whc.unesco.org/fr/actualites/893](http://whc.unesco.org/fr/actualites/893/)

[http://whc.unesco.org/fr/actualites/901](http://whc.unesco.org/fr/actualites/901/)

[http://whc.unesco.org/fr/actualites/907](http://whc.unesco.org/fr/actualites/907/)

[http://whc.unesco.org/fr/actualites/911](http://whc.unesco.org/fr/actualites/911/)

Déclaration de l'ICOMOS :

<http://www.icomos.org/fr/accueil-home/178-english-categories/news/491-declaration-de-licomos-sur-le-mali>

Déclaration du Bouclier Bleu :

[http://www.icomos.org/risk/120524-BS\\_Declaration\\_Mali\\_FR.PDF](http://www.icomos.org/risk/120524-BS_Declaration_Mali_FR.PDF)

*Le Soir* - 4 avril 2012, 2 et 7 juillet 2012

*La Libre Belgique* - 1er, 3, 10 et 11 juillet 2012

Reportage France 2 :

[http://www.youtube.com/watch?v=4D\\_7rMFmh9c](http://www.youtube.com/watch?v=4D_7rMFmh9c)

Reportage AFP :

<http://www.youtube.com/watch?v=tXk3Jugicl8>

Reportage RTI :

<http://www.youtube.com/watch?v=mWMxWtsWIHo>

Liverpool - Port marchand  
(Royaume-Uni de Grande-Bretagne)  
<http://whc.unesco.org/fr/list/1150/>

Le Comité du patrimoine mondial a inscrit "Liverpool - Port marchand" sur la Liste du patrimoine mondial en péril en raison du projet de construction de "Liverpool Waters", un aménagement à grande échelle des quais historiques au nord du centre-ville. Le site est inscrit depuis 2004 sur la Liste du patrimoine mondial.

Lors de sa session de 2011, le Comité avait exprimé ses plus vives inquiétudes à l'examen du projet, soulignant par ailleurs l'avis négatif remis par English Heritage et la non-conformité avec le plan de gestion du bien tout comme avec le plan de développement urbain de la ville (<http://whc.unesco.org/en/decisions/4526>).

Les experts délégués sur place en janvier 2012 ont reconnu le besoin de régénération du site du patrimoine mondial, mais ont conclu que le projet d'aménagement dégraderait la ligne d'horizon et le profil du site et formulé des recommandations claires, en se référant particulièrement à la "Recommandation sur le paysage urbain historique" adopté par la Conférence générale de l'UNESCO en 2011.

Le Comité a prévenu que si le projet était mis en œuvre, Liverpool pourrait se voir retirer de la Liste du patrimoine mondial, une situation qui rappelle celle connue par la Vallée de l'Elbe à Dresde et qui a valu à ce paysage culturel d'être retiré de celle-ci en 2009.

<http://whc.unesco.org/fr/actualites/890>

<http://whc.unesco.org/fr/actualites/848>

Site internet du projet :

<http://www.liverpoolwaters.co.uk/content/home.php>

Vidéo de présentation du projet :

<http://www.youtube.com/watch?v=Olfo9xHQ4rc>

Liverpool Echo - 24, 25 janvier et 19 juin 2012

The Guardian - 20, 24 janvier et 20 juin 2012



Source : <http://liverpoolpreservationtrust.blogspot.com/>

### *Suivi de l'état de conservation*

A chaque session, le Comité du patrimoine mondial examine un nombre important de rapports relatifs à l'état de conservation des biens inscrits. Focus sur Séville et le Mont Saint-Michel.

### **Séville (Espagne)**

<http://whc.unesco.org/fr/list/383>

Le débat relatif à la construction de gratte-ciels dans ou à proximité de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, connaît un nouvel épisode avec la construction d'un tel immeuble à Séville, non loin de la cathédrale, de l'Alcázar et de l'Archivo de Indias, inscrits en 1987. Le projet de la Torre Cajasol, du nom de la banque promotrice du projet, a été conçu par l'architecte argentin César Pelli. Ce gratte-ciel se situe sur la Isla de la Cartuja, à 1,5 km au sud du cœur historique de la ville. L'immeuble, dont la construction a déjà débuté, comptera 40 étages pour 178 mètres de haut.

Le Comité du patrimoine mondial s'était déjà exprimé dès 2009 en défaveur de ce projet et a demandé, encore en 2011, à l'Espagne "de faire cesser les travaux de construction et de reconsidérer le projet actuel de constructions de grande hauteur, afin d'éviter tout impact négatif possible sur la valeur universelle exceptionnelle du bien."

<http://whc.unesco.org/archive/2011/whc11-35com-20f.pdf> - p. 147



Source : <http://prismashispalenses.blogspot.com>

Du 7 au 9 novembre 2011, une délégation d'experts mandatés par l'ICOMOS a effectué une mission consultative à Séville.

<http://whc.unesco.org/fr/actualites/831>

La mission a observé que depuis la dernière session du Comité, aucun effort n'a apparemment été entrepris pour arrêter le projet de tour. Les travaux se sont poursuivis sur le site de la tour au rythme de la

construction d'un étage par semaine et, lors de la visite de la mission, la tour atteignait déjà 10 étages. Ce nombre était 25 étages à l'ouverture de la session du Comité du patrimoine mondial. La mission a également pris note des continuelles demandes d'arrêter les travaux, de la part de nombreuses associations et des parties prenantes concernées. La mission a confirmé que la tour aurait un impact visuel extrêmement négatif sur le cadre du bien et, en conséquence, sur son contexte et sa relation au fleuve et aux autres bâtiments qui soutiennent les attributs qui lui confèrent sa valeur universelle exceptionnelle. La mission a recommandé que les autorités locales trouvent les modalités pour faire cesser la construction de la Torre Pelli-Cajasol et révisent le projet par la modification de son aspect, préjudiciable aux zones historiques avoisinantes et au bien en raison de l'impact que la tour pourrait avoir. L'attention de la mission a également été attirée par d'autres projets de construction de bâtiments de grande hauteur (auxquels la municipalité n'a pas encore accordé de permis de construire) qui auraient un impact considérable sur la ligne d'horizon de la ville.

<http://whc.unesco.org/archive/2012/whc12-36com-7BAdd-fr.pdf> - pp. 179-184.

La position de la municipalité sévillanne a par ailleurs manqué de clarté au cours des derniers mois alors même que les voix contre la poursuite des travaux s'élevaient de plus en plus.

Au terme d'échanges diplomatiques intenses ayant permis à l'administration sévillanne de présenter ses arguments en séance, plusieurs pays membres du Comité se sont accordés sur le fait qu'exiger l'arrêt immédiat des travaux serait un non-sens au vu de l'achèvement imminent de l'édifice et d'autant plus que cela impliquerait une indemnisation de 200 millions d'euros au promoteur immobilier. Certains ont par ailleurs estimé que le gratte-ciel n'affectait pas la qualité des monuments classés. Le Comité du patrimoine mondial accorde un statu-quo provisoire d'un an au terme duquel les autorités de Séville devront démontrer que l'élévation de la Torre Pelli-Cajasol n'est pas préjudiciable à l'esthétique du bien inscrit. L'administration sévillanne annonce se pencher à l'avenir avec plus d'attention sur les projets de ce type en vue de trouver une localisation ne portant pas atteinte au site inscrit.

*El Mundo* - 19 janvier 2012 ; 25, 27, 28 et 29 juin 2012

*El País* - 19, 20 et 28 janvier 2012 ; 12 avril 2012 ; 4, 26 et 27 juin 2012

*Journal des Arts* - 29 juin 2012

Vidéo sur impact visuel du projet :

[http://www.youtube.com/watch?v=NnXwq\\_nlMN8](http://www.youtube.com/watch?v=NnXwq_nlMN8)

Blog : <http://sevillasintorrePELLI.blogspot.be/>

### Mont Saint-Michel (France)

<http://whc.unesco.org/fr/list/80>

Dans le Bulletin n° 41, nous évoquions la polémique née suite à l'annonce de la délivrance d'un permis de bâtir pour un projet éolien à Argouges, à une dizaine de kilomètres du Mont Saint-Michel, et d'autres projets à l'étude.



Cliché : J.-S. Misson (2010)

Le Comité du patrimoine mondial avait d'ailleurs exprimé ses inquiétudes vis-à-vis de ce projet et demandé à la France de remettre un rapport explicatif examiné lors de la 35<sup>ème</sup> session du Comité du patrimoine mondial.

<http://whc.unesco.org/archive/2011/whc11-35com-7Bf.pdf> - pp. 183 -186

Cette décision prévoyait l'envoi d'une mission de suivi réactif sur le site et demandait à la France d'introduire un rapport sur la question pour le mois de février 2012.

Le 15 février 2012, la France a remis un rapport sur l'état de conservation du bien, qui traitait des problèmes soulevés par le Comité lors de sa dernière session et donnait des informations sur la protection et la gestion du bien. Dans un courrier en date du 9 avril 2012, l'État partie a en outre donné des informations sur l'annulation d'un projet d'éoliennes.

Une mission de suivi réactif mandatée par le Centre du patrimoine mondial et l'ICOMOS s'est rendue sur place du 22 au 24 novembre 2011 afin d'examiner l'impact des éoliennes sur le bien et son cadre. La mission a estimé que les éoliennes ont un impact négatif sur le cadre paysager qui est porteur du contexte du bien et qui véhicule sa valeur universelle exceptionnelle. La mission a également été informée que la France a entamé une procédure de définition d'une zone d'exclusion des éoliennes au-delà de la zone tampon, mais elle n'est pas encore achevée. La mission a également estimé qu'il était urgent d'élaborer et d'adopter un plan de gestion du bien et de mettre en place un mécanisme de gestion mieux coordonné,

# Patrimoine mondial

## 36<sup>ème</sup> session du Comité du patrimoine mondial (suite)

capable d'intégrer les besoins en termes de conservation du patrimoine, de planification urbaine et d'agriculture.

<http://whc.unesco.org/archive/2012/whc12-36com-7BAdd-fr.pdf> - pp. 158-161

Le Comité, ayant pris connaissance de ces différents éléments, attend désormais que la France concrétise les recommandations de la mission et ses propres engagements quant à la définition d'une zone d'exclusion, l'élaboration d'un plan de gestion, ... sans oublier les travaux visant à rendre au bien son caractère maritime ... qui font toujours débat sur le terrain.

*Le Monde - 26 avril et 28 juin 2012*  
*Le Figaro - 3 avril et 11 juin 2012*

### Une centaine d'autres sites au rapport ...

Au total, c'est l'état de conservation d'un peu plus d'une centaine de biens qui a été évalué par le Comité du patrimoine mondial sur base des rapports des Etats parties et/ou des organismes consultatifs.

<http://whc.unesco.org/archive/2012/whc12-36com-7B-fr.pdf>

<http://whc.unesco.org/archive/2012/whc12-36com-7BAdd-fr.pdf>

Citons encore pèle-mêle, les problématiques de conservation des monuments et caractéristiques urbanistiques de Brasilia, la capitale brésilienne (voir aussi : *Folha de São Paulo - 13 mars et 3 juillet 2012*) ; les problèmes récurrents rencontrés sur le site du Machu Pichu au Pérou ... ou encore la préservation du centre historique de Bruges et les conclusions de la mission de l'UNESCO menée en mars 2010.

# Patrimoine mondial

## Actualités

### Canal du Midi (France)

Inscrit en 1996 sur la Liste du patrimoine mondial (<http://whc.unesco.org/fr/list/770>), le Canal du Midi compte 360 km de voies navigables assurant la liaison entre la Méditerranée et l'Atlantique, et 328 ouvrages - écluses, aqueducs, ponts, tunnels, etc.

Ce réseau, construit entre 1667 et 1694, constitue l'une des réalisations de génie civil les plus extraordinaires de l'ère moderne.

Ses alignements de platanes en font partie intégrante, mais ces arbres sont aujourd'hui en péril. Ils sont attaqués par un parasite - le chancre coloré - apparu dans la région en 2006 et contre lequel n'existe malheureusement aucun remède, obligeant les autorités à envisager l'abattage de plusieurs milliers de sujets pour enrayer la propagation du mal.

Pour sauver la beauté du site et éviter son déclassement par l'UNESCO, une campagne de replantation a débuté en novembre dernier. Les nouvelles essences d'arbres résistent au fléau.

L'opération devrait durer une dizaine d'années et coûter 200 millions d'euros. Le gouvernement français, les communes et les régions contribueront à l'effort, mais font également appel au mécénat.

Les entreprises seront invitées à associer leur nom à la pérennité des lieux. Les particuliers auront également la possibilité de parrainer symboliquement un arbre, dont

ils recevront la position précise par géolocalisation. Une association ayant pour mission de collecter des fonds est aujourd'hui constituée.

- *Midi Libre* - 25 novembre 2011, 21 février et 3 avril 2012 (<http://www.midilibre.fr/culture-loisirs/canal-du-midi/>)

- *La Libre Belgique* - 26 novembre 2011

- *Paris Match* - 16 août 2011

- *Le Figaro* - 26 juillet 2011 et 19 novembre 2011

- <http://www.youtube.com/watch?v=erN9bol6R3o>

(Clip Figaro Magazine)

- [www.canalmidi.com](http://www.canalmidi.com)



Vue du Canal du Midi  
Cliché : Pieter Gugerell (2006) via WikiCommons



### Villa Tugendhat (République tchèque)

La villa Tugendhat à Brno, conçue par l'architecte Mies van der Rohe, est un exemple remarquable du style international dans le mouvement moderne en architecture tel qu'il s'est développé en Europe au cours des années '20.

Ce bien est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2001 (<http://whc.unesco.org/fr/list/1052>). Sa valeur particulière réside dans la mise en œuvre de concepts spatiaux et esthétiques novateurs, visant à satisfaire les nouveaux besoins liés au mode de vie, tout en tirant parti des moyens offerts par la production industrielle moderne.

Le bâtiment, endommagé pendant la Seconde Guerre Mondiale et fort mal entretenu par les autorités communistes tchécoslovaques pendant de nombreuses années, a longtemps souffert d'un désintérêt avant d'être reconnu pour sa valeur patrimoniale et d'obtenir la reconnaissance internationale en 2001.

A noter que l'accord de partition entre la République tchèque et la Slovaquie en 1992 a été signé dans ce bâtiment.

Après deux ans de travaux de restauration ayant coûté 7 millions d'euros, la villa s'ouvre désormais à nouveau au public. La restauration s'est attachée à restituer les caractéristiques principales d'origine sans pour autant céder à la restitution de la totalité des détails. Un travail de restauration a également été mené sur les jardins entourant la villa.

<http://www.tugendhat.eu/en/homepage.html>  
<http://www.tugendhat.eu/en/media/press-release.html>  
(plusieurs communiqués exposant les étapes de la restauration)

Voir aussi :

- *Berliner Zeitung* - 21 février et 6 mars 2012
- *The Guardian* - 31 janvier 2012

Villa Tugendhat  
Cliché : Daniel Fiser (2006) via WikiCommons



villa

Le "Centro italiano studi e ricerche archeologiche precolombiane" s'est récemment inquiété de la détérioration croissante du site des "Lignes et géoglyphes de Nasca et de Pampas de Jumana" (Pérou), inscrit en 1994 sur la Liste du patrimoine mondial (<http://whc.unesco.org/fr/list/700>) et menacé selon cet organe de recherche par l'expansion agricole et à l'urbanisation du territoire.

*Corriere della Sera* - 23 juin 2012

<http://www.geocities.com/proyectonasca/cisrap1.htm>

Le projet de gratte-ciel sévillan (cfr. supra) n'est pas le seul du genre à faire l'actualité. A **Londres**, c'est une nouvelle tour, la plus haute d'Europe (95 étages - 310 mètres), dénommée le "Shard" qui a été récemment inaugurée, projet qui a suscité l'opposition des associations de défense du patrimoine et la désapprobation de l'UNESCO, mais aussi les questions socio-économiques que soulève ce projet d'envergure réservé à l'élite économique de la capitale anglaise.

*Le Soir* - 3 juillet 2012

<http://the-shard.com/>

<http://whc.unesco.org/archive/2012/whc12-36com-7BAdd-fr.pdf> - pp. 188-192.

L'UNESCO et l'Italie se sont engagés à collaborer à propos de la restauration des **zones archéologiques de Pompéi, Herculaneum et Torre Annunziata**, un site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial par l'UNESCO en 1997 (<http://whc.unesco.org/fr/list/829/>). L'attention internationale s'est portée sur ce site à la fin de l'année 2010, lorsque des pluies torrentielles ont provoqué l'effondrement de plusieurs vestiges, notamment de la Schola Armaturarum (la Maison des gladiateurs) et de la tout aussi célèbre Maison du moraliste. D'après cet accord, l'UNESCO fournira une expertise au gouvernement italien quant aux manières d'améliorer la conservation de ce bien, conformément aux recommandations du Comité du patrimoine mondial. La contribution de l'UNESCO à cette restauration sera financée par le ministère italien du patrimoine et des activités culturelles.

<http://whc.unesco.org/fr/actualites/818>

<http://www.theartnewspaper.com/articles/Italy-allows-Unesco-into-Pompeii/25422>

<http://whc.unesco.org/archive/2012/whc12-36com-7C-fr.pdf>

Au domaine de **Potsdam** (Allemagne - inscrit en 1990 - <http://whc.unesco.org/fr/list/532>), le château néogothique anglais de Babelsberg (1833-1849) connaîtra prochainement une importante campagne de restauration qui durera de 2013 à 2016 et coûtera 10 millions d'euros.

*Berliner Zeitung* - 10 juillet 2012

# Patrimoine mondial

## Candidatures

Selon le rapport soumis au Comité du patrimoine mondial lors de sa dernière session à Saint-Petersbourg, un total de 46 candidatures ont été recensées. Seules 34 d'entre elles ont été considérées comme complètes à ce stade. L'Europe compte à elle seule 12 candidatures complètes et 5 incomplètes, soit 17 au total, suivie de près par l'Asie et le Pacifique avec 16 candidatures dont 3 incomplètes. Plusieurs pays ont introduit plus d'une candidature : Inde (3), Iran (2), Japon (2) Ousbékistan (2), Canada (2), Fédération de Russie (2), France (2), Italie (3), Pologne (3 dont 2 propositions d'extension) et Ukraine (2). La Belgique n'a pas introduit de candidature.

<http://whc.unesco.org/archive/2012/whc12-36com-inf8B3-fr.pdf>

### Allemagne

La candidature allemande, introduite en 2011, porte sur les jardins de Bergpark Wilhelmshöhe en Hesse (<http://whc.unesco.org/fr/listesindicatives/5516/>).

La liste indicative allemande est actuellement en cours de révision (objectif 2014) et chaque land a été invité à soumettre pour le 1<sup>er</sup> août 2012, maximum deux propositions parmi lesquelles la "Kultusministerkonferenz" opérera ensuite une sélection.

Parmi les propositions en réflexion dont la presse s'est fait l'écho, notons les ambitions de 4 villes distinctes de Hesse - Marburg, Wiesbaden, Darmstadt et Frankfurt (*Frankfurter Allgemeine Zeitung* - 3 et 6 juillet 2012), ou encore deux proposition brandbourgeoises : la Karl-Marx-Allee à Berlin et le Pückler-Park à Branitz (*Berliner Zeitung* - 28 mars, 29 juin et 6 juillet 2012).

L'Allemagne compte actuellement 38 biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

<http://whc.unesco.org/fr/etatsparties/de>

<http://www.unesco-welterbe.de/de/unesco-welterbestaetten>

### Coimbra (Portugal)

Suivant l'exemple espagnol de l'université d'Alcala de Henares inscrite en 1998 (<http://whc.unesco.org/fr/list/876>), le Portugal a récemment déposé la candidature de l'université de Coimbra.

L'université de Coimbra, l'une des plus anciennes universités d'Europe, fut fondée en 1290 par le roi Dinis I<sup>er</sup>. Tout d'abord implantée à Lisbonne, l'université fut transférée à Coimbra en 1308, réinstallée à deux reprises à Lisbonne en 1338 et 1377, jusqu'à son retour cette fois définitif à Coimbra en 1537, sous le règne du roi João III.

Cette candidature se fonde non seulement sur la grande valeur patrimoniale du complexe universitaire mais également sur le rayonnement international de cette prestigieuse institution académique au cours des siècles. La candidature porte sur le noyau historique de l'université (Alta Universitária) mais également sur la Rua da Sofia, artère le long de laquelle se fixèrent les premiers collèges de l'université médiévale. La candidature est portée par l'université de Coimbra (<http://www.uc.pt/>), la municipalité, l'Etat portugais au travers de sa Direction régionale de la Culture du Centre (<http://www.culturacentro.pt/>), et Coimbra Viva SRA (Société de réhabilitation urbaine), fondateurs de l'association Univer(sc)idade.

Le Portugal compte actuellement quatorze biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et douze biens sur sa liste indicative, dont l'université de Coimbra depuis 2004.

<http://whc.unesco.org/fr/etatsparties/pt>

- *Jornal de Notícias* - 28, 29 décembre 2011 et 17 janvier 2012.

- *Correio da Manhã* - 20 janvier 2012

- <http://www.youtube.com/watch?v=bKVvPjONRrw>

- <http://whc.unesco.org/fr/listesindicatives/1983/>



Université de Coimbra  
Cliché : Andreas Trepte (2007) via WikiCommons

# Patrimoine mondial

## Candidatures (suite)

### *Grotte Chauvet Vignobles de Bourgogne (France)*

La France, qui compte désormais trente-huit biens inscrits (<http://whc.unesco.org/fr/etatsparties/fr>), a d'ores et déjà déposé deux nouvelles candidatures à une inscription en 2013.

La première, la grotte Chauvet, a été proposée sans succès pour examen en urgence lors de la récente session du Comité du patrimoine mondial. Située dans les gorges de l'Ardèche, à Vallon-Pont-d'Arc, elle a été découverte en décembre 1994 et abrite des peintures rupestres datant de 25.000 à 37.000 ans A.C.N., parmi les plus anciennes au monde. Elle constitue un exemple remarquable et fascinant d'art pariétal. A l'instar des grottes de Lascaux, cette grotte fait l'objet d'un projet de reconstitution devant permettre la découverte de ce patrimoine sans mettre en péril la grotte elle-même et ses peintures.

- *Le Figaro* -21 janvier 2012
- <http://www.culture.gouv.fr/culture/arcnat/chaudet/fr/>
- <http://www.youtube.com/watch?v=b5hIUDF2nFk>

La seconde, les "Climats du vignoble de Bourgogne", est proposée au titre de paysage culturel. Pour le ministère de la Culture, *"issu du travail séculaire des hommes qui ont construit un parcellaire minutieux, inscrit dans une histoire façonnée par les institutions politiques et religieuses (Palais ducal de Dijon, Hospices de Beaune), ce vignoble se traduit par un grand nombre de lieux-dits dont la délimitation est matérialisée par des murets d'une rare qualité paysagère. (...) Le prestige, la diversité et la finesse des vins assurent le rayonnement des paysages et de l'art de vivre français dans le monde entier."*

- *Le Figaro* - 21 janvier 2012
- <http://www.youtube.com/watch?v=9Uhb1HdR-iA>
- <http://www.climats-bourgogne.com>

N.B. A noter que ces deux candidatures françaises ont cependant été considérées comme incomplètes dans le rapport susmentionné.

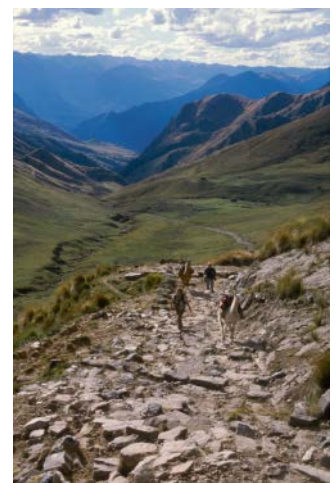
### *Route de l'Inca (Amérique du Sud)*

Alors que se prépare la candidature des Routes de la Soie en Asie (voir Bulletin de liaison n° 41 + <http://whc.unesco.org/fr/actualites/870>), les six pays latino-américains traversés par la Route de l'Inca (Pérou, Bolivie, Équateur, Colombie, Chili et Argentine) ont collaboré à l'élaboration d'une candidature transnationale en vue de son inscription sur la Liste du patrimoine mondial.

Qhapaq Nan - en quechua "le chemin du Seigneur" ou "Route Royale" - constituait un ambitieux réseau routier de qualité, dérivé de l'axe principal nord-sud de l'empire Inca, depuis Quito dans l'actuel Équateur, et le sud de la Colombie jusqu'à la région du Maule au Chili, à quelque 4.000 km au sud. Le réseau comptait jusqu'à 6.000 km de routes, mais le dossier présenté à l'UNESCO ne porte que sur sept tronçons préservés totalisant 1.200 km.

Cette candidature se développe alors que le Pérou cherche à trouver des produits touristiques alternatifs au Machu Picchu où la pression touristique est depuis longtemps trop importante. Une mission de l'UNESCO s'est récemment rendue sur ce site (mai 2012) inscrit sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1983 (<http://whc.unesco.org/fr/list/274>).

- *Le Soir* - 22 décembre 2011
- *Tribune de Genève* - 22 décembre 2011
- *La Repubblica (Lima)* - 21 décembre 2011, 25 mars, 23, 25 mai, 14 et 23 juin 2012



## Coalition internationale des sites de conscience

Du 3 au 5 novembre 2011 s'est tenue à Bruxelles la réunion de la branche européenne de la « Coalition internationale des sites de conscience ». L'ICOMOS y était représenté par Stéphane Demeter.

La Coalition est un réseau mondial de lieux de mémoire. L'initiative est partie des Etats-Unis, il y a une dizaine d'années, et a son siège à New York, à deux pas des Nations Unies. Dans des lieux qui ont connu des atteintes aux Droits de l'Homme, la démarche consiste à porter témoignage, en établissant une relation avec des situations contemporaines pour en tirer des leçons et chercher à promouvoir une culture de tolérance et de réconciliation. « De la mémoire à l'action », ainsi peut se résumer la « Coalition ». Aux sites d'immigration ou d'assimilation forcée des Amérindiens aux USA, se sont joints des lieux de détention en Argentine ou au Chili du temps des dictatures militaires, puis des prisons du goulag soviétique et des centres « vérité et réconciliation » en Afrique du Sud. La Coalition compte aujourd'hui une trentaine de sites agréés et près de trois cents sites adhérents.

Souvent les sites en question ont une dimension patrimoniale qu'il convient de préserver. Il faut aussi avoir recours aux techniques de la muséologie pour une présentation publique. Le réseau a donc invité une représentation de l'ICOMOS et de l'ICOM à siéger dans son « Board ».

Le concept de « site de conscience » croise la défense des Droits humains et de la démocratie avec la conservation et la promotion d'un patrimoine culturel particulier, où la dimension immatérielle est majeure.

Le réseau fonctionne sur une base régionale : Amérique du Nord, du Sud, Asie, Afrique. En janvier, une réunion se tient au Maroc pour implanter la Coalition en Afrique du Nord et au Proche Orient, avec référence autant au passé colonial qu'aux situations dictatoriales récentes.

A Bruxelles, c'est la régionale Europe qui tenait sa deuxième assemblée, en vue de resserrer les liens, de comparer les méthodes mises en œuvre et de mettre au

point des programmes de formation. Les contacts avec la Commission européenne devraient aussi permettre une implication de sa part qui, jusqu'à présent, est essentiellement centrée autour des événements de la deuxième guerre mondiale.

Les questions liées à l'immigration s'imposent dans l'actualité européenne. Ainsi, « Le Bois du Cazier » s'implique résolument dans la « Coalition », mettant aussi en lumière les questions sociales et de sécurité dans les lieux de travail. A Anvers, les locaux de la « Red Star Line » sont aménagés pour témoigner des mouvements d'émigration européenne passés. Partout dans le monde, les problèmes posés par l'immigration, les déplacements de population et les atteintes à la démocratie ont une longue histoire. Ils appellent une mobilisation constante où peuvent se rencontrer les militants des droits humains et les militants du patrimoine.

Site internet : [www.sitesofconscience.org](http://www.sitesofconscience.org)

**Jean-Louis Luxen**  
Membre du "Board of Trustees"  
(décembre 2011)



*Fundación Museo de la Paz de Gernika (Espagne) où s'est tenue la dernière réunion de la branche Europe de la Coalition, en juin 2012.  
Cliché : Silvia Fernandez*

ICOMOS Wallonie-Bruxelles asbl

### Siège social :

rue de l'Écluse 22  
B-6000 Charleroi

### Secrétariat :

BP 132  
B-7190 Ecaussinnes

Tél. +32 (0)475 75 32 41

[icomos.walloniebruxelles@skynet.be](mailto:icomos.walloniebruxelles@skynet.be)

<http://belgium-icomos.org/wb/fr/index.html>

Bulletin de liaison - n° 43 - Août 2012

### Editeur responsable :

Stéphane Demeter - Président

### Coordinateur :

Jean-Sébastien Misson  
[jsmisson@gmail.com](mailto:jsmisson@gmail.com) - Tél. +32 (0)477 68 75 04

### Ont contribué à ce numéro :

Michèle Callut, Jean-Louis Luxen et Jean-Sébastien Misson

Retrouvez le bulletin en ligne : <http://www.belgium-icomos.org/wb/fr/publications.html>

Avec le soutien de la Wallonie et de la Région de Bruxelles-Capitale.  
Ce bulletin est mis en page à l'aide du logiciel Scribus (libre de droits).